



EUROPÉENNE
DE GESTION
PRIVÉE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Bordeaux le 14 janvier 2009

Européenne de Gestion Privée a fait l'objet en date du 23 octobre 2008, d'une sanction de 100 000 € de la part de l'AMF.

Cette sanction de l'AMF vise les exercices 2005 et 2006, pour un nombre de clients limité à moins de 10 et pour des problèmes de gouvernance qui ont donné lieu, dès 2007, à une réorganisation de la Direction de l'entreprise, désormais en phase avec les attentes des Autorités de contrôle.

Cette sanction solde une situation qui n'existe plus, compte tenu des efforts importants accomplis par EGP en matière de contrôle, relevé par l'AMF dans son communiqué de presse.

Même si Européenne de Gestion Privée considère cette sanction sévère, compte tenu de sa taille et de l'absence totale de risque, que ce soit vis-à-vis de sa clientèle ou vis-à-vis du marché, elle n'entend pas faire appel de cette décision et se concentre désormais sereinement à son développement sur les marchés français et italien.

Siège Social
4, rue Esprit des Lois
33000 Bordeaux
Tél : +33 (0)5 57 14 08 80
Fax : +33 (0)5 57 14 08 88
RCS Bordeaux 344 069 380

15, rue de la Bourse
31000 Toulouse
Tél : +33 (0)5 62 30 28 40
Fax : +33 (0)5 62 30 28 49

6, Rue de Téhéran
75008 Paris
Tél : + 33 01 58 36 48 90
Fax : + 33 01 58 36 48 99

Succursale
Via Giovanni Sgambati, 1
00198 Roma
Tél : +39 06 84 57 92 1
Fax : +39 06 85 35 74 05
P.I. 07649601007